

## LA DETTE PUBLIQUE

PAR PHILIPPE COLLAS

### LES FAITS SAILLANTS

#### Introduction

La dette publique est un enjeu qui n'est pas spécifique au Québec, toutes les juridictions des pays développés sont confrontées à un enjeu de contrôle de l'équilibre budgétaire, à l'explosion des dépenses de santé et à une dette publique en croissance.

Le concept de dette publique demande à être clarifié, car plusieurs concepts sont utilisés et certains ne font pas référence à de la dette. La première partie de cette note s'y emploie.

Enfin, on n'en reparlera pas, mais il faut mentionner que les marchés financiers et les gestionnaires d'actifs cherchent de la dette publique car elle représente, pour eux, un placement sûr de bon père de famille.

#### Faits saillants

1. Le Québec est une juridiction avec un fort taux d'endettement, quelle que soit la notion de dette utilisée pour la mesure.
2. Le Canada est aussi un État endetté, mais moins que la moyenne de l'OCDE, et sa dette publique totale est en baisse depuis 1989.
3. De toutes les provinces canadiennes, le Québec est le plus endetté.
4. Comparativement à d'autres juridictions « âgées », comme l'Italie ou le Japon ou la Belgique, la dette du Québec reste inférieure à celle de ces pays en termes de pourcentage du PIB.
5. Bien que la dette soit en croissance, elle est bien gérée en termes d'échéancier, de risque de change et de couverture.
6. La signature du Québec sur les marchés financiers est appréciée, comme le montrent les notes des agences de notation et le taux de couverture des emprunts internationaux.
7. Les efforts de contrôle de la croissance de la dette restent limités essentiellement à une dotation dans un fonds d'actif de contrepartie : le Fonds des générations, alimenté par des ressources patrimoniales (l'eau).

## LE CONCEPT DE DETTE : UN BILAN S'IMPOSE

*Lorsqu'on parle de dette publique, sujet d'actualité fort chaud, il semble indispensable de se mettre d'accord sur le vocabulaire et d'en définir les différents termes.*

### DU DÉFICIT À LA DETTE

#### Le déficit : une mesure de performance de gestion

Au terme de son budget et en fin d'année financière, le gouvernement affiche un solde entre les recettes et les dépenses, c'est le solde budgétaire. Celui-ci peut prendre trois formes :

- Le déficit budgétaire est la situation dans laquelle les recettes du budget de l'État sont inférieures à ses dépenses;
- Quand les recettes dépassent les dépenses, le solde est positif; on parle alors d'excédent budgétaire;
- Quand les dépenses égalent les recettes, on parle d'équilibre budgétaire.

Déficit et excédent sont des flux, donc une grandeur économique ou de gestion mesurée au cours d'une période donnée, en général l'année financière ou budgétaire.

Le déficit budgétaire se différencie du déficit public, car il n'englobe pas le solde des recettes et des dépenses des collectivités locales, des entreprises d'État et des réseaux de gestion publique (comme la santé ou l'éducation).

Le déficit équivaut au besoin de financement de l'État pour équilibrer ses recettes et ses dépenses. Il peut le financer à très court terme (en payant plus tard ses fournisseurs), en augmentant les recettes l'année suivante, en diminuant les dépenses ou en empruntant sur les marchés financiers. C'est ce dernier point qui génère une dette.

Un État qui accumule trop longtemps des déficits vit au-dessus de ses moyens ou offre trop de services qui ne sont pas payés à leur prix réel. C'est pourquoi le solde budgétaire est la mesure de la performance de l'État gestionnaire. Toutefois, nombre d'économistes soulignent que l'État a aussi un rôle de régulateur à tenir, et n'est pas une entreprise privée. Par des dépenses publiques élevées, l'État peut soutenir la croissance et la consommation des ménages et des entreprises, ce qui augmente les recettes. On vient de le voir avec les programmes récents d'infrastructures et de relance de l'économie. Mais, pour pouvoir agir comme régulateur, l'État doit avoir une marge de manœuvre.

#### La dette : couverture d'un besoin de financement

La dette de l'État se définit comme l'ensemble des emprunts, à court et long termes, effectués par le gouvernement pour financer ses activités ou ses investissements.

En effet, même les États qui sont d'excellents gestionnaires empruntent sur les marchés financiers pour financer des investissements lourds que les dépenses publiques ne peuvent absorber en une seule année budgétaire.

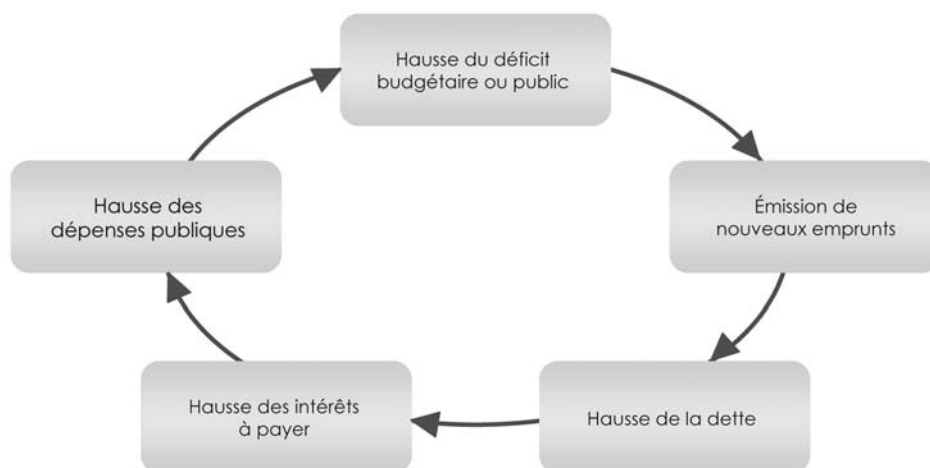
L'emprunt émis à un moment donné représente un engagement de l'État envers des prêteurs. L'emprunt représente réellement le montant à rembourser, c'est donc une réelle dette financière (à plus ou moins long terme) et qui est aussi augmentée des intérêts financiers.

La dette, comme grandeur économique et de gestion, est un stock, qui est mesuré à un moment donné. Dans une entreprise, elle s'inscrit au passif de son bilan. Par contre, les intérêts

de la dette sont des dépenses qui rentrent dans le cadre budgétaire et augmentent donc le poids des dépenses de l'État.

Le croquis ci-dessous résume les concepts et leurs interrelations, dans le cadre d'un cercle vicieux dit « effet boule de neige de la dette ». Bien entendu, ce cercle peut devenir vertueux si l'on a des excédents budgétaires alloués au remboursement de la dette.

### EFFET BOULE DE NEIGE DU DÉFICIT À LA DETTE



## LES DIFFÉRENTS TYPES DE DETTES

### Classification selon les emprunteurs

On distingue deux types de dette :

- la dette de l'État que nous venons de décrire;
- la dette publique qui inclut, outre celle de l'État, celles des administrations publiques, des municipalités et autres organisations territoriales et des organismes de santé ou d'éducation.

La dette garantie est celle émise par des organisations ou des entreprises dont l'État garantit les dettes en dernier recours (exemple au Québec : Hydro-Québec).

### Dettes brute et dette nette

On distingue aussi la dette brute de la dette nette.

La dette brute représente normalement le montant des dettes notifiées (connues des marchés et inscrites dans les comptes de l'État).

Au Québec, le concept est défini ainsi : « la somme de la dette contractée sur les marchés financiers et le passif net au titre des régimes de retraite et des avantages sociaux futurs des employés du secteur public et parapublic, dont on soustrait le solde du Fonds des générations ». Le concept a été introduit en 2007 lors de la réforme comptable de cette même année. Ce concept n'est pas pur puisqu'une dette brute ne devrait pas contenir de notion de passif net. Dans la plupart des pays, on ne tient pas compte du solde des régimes de retraite, ou alors ils sont intégrés dans une notion dite de dette implicite.

La dette nette est égale aux emprunts d'un gouvernement moins les actifs financiers. Elle est supposée mesurer la partie de la dette qui est couverte par des actifs mobilisables plus ou moins rapidement, si l'on supposait que les créanciers exigeaient un remboursement plus rapide ou immédiat de la dette, ce qui n'a guère de sens puisque toute dette est échelonnée dans le temps.

### **Les créanciers de la dette**

Cet aspect considère les détenteurs de la dette, à savoir des particuliers ou des organismes financiers ou autres ainsi que la nationalité du détenteur.

En fait, à la nationalité est associée essentiellement la devise dans laquelle la dette est libellée. Si la devise est dans une autre devise que le dollar canadien, l'emprunteur est soumis à un risque de change pour lequel il doit prévoir se couvrir. C'est pourquoi dans les comptes publics on ventile la dette selon les devises.

Plus largement, on cherche aussi à connaître, dans une juridiction, la dette extérieure, c'est-à-dire la dette qui représente l'ensemble des engagements des agents économiques, tant publics que privés, détenus par des créanciers étrangers. À ce titre, une balance commerciale et des paiements déficitaires alourdissent en général la dette extérieure. Une partie de la dette publique fait partie de la dette extérieure.

### **Les échéances de la dette**

Les emprunts des États sont en général des émissions de titres obligataires dont les taux sont fixes ou variables et pour une longue période. Les emprunts peuvent être à court terme, à moyen terme (entre 5 et 15 ans), à long terme (entre 15 et 30 ans), voire à très long terme (ainsi, le gouvernement du Québec a fait des émissions dont les échéances sont en 2051 et au-delà).

## LA SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

### AU QUÉBEC

#### Il y a dette et dette

Dans un document intitulé « la dette du gouvernement du Québec », le ministère des Finances du Québec a tenté de mettre de l'ordre dans le montant des dettes publiques québécoises.

Le tableau de synthèse qu'on peut tirer de ce document est en annexe 1. Tout en essayant de mettre de l'ordre, le document fait tout de même mention de cinq dettes différentes, résumées dans le tableau ci-dessous.

#### LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE LA DETTE QUÉBÉCOISE AU 31 MARS 2009

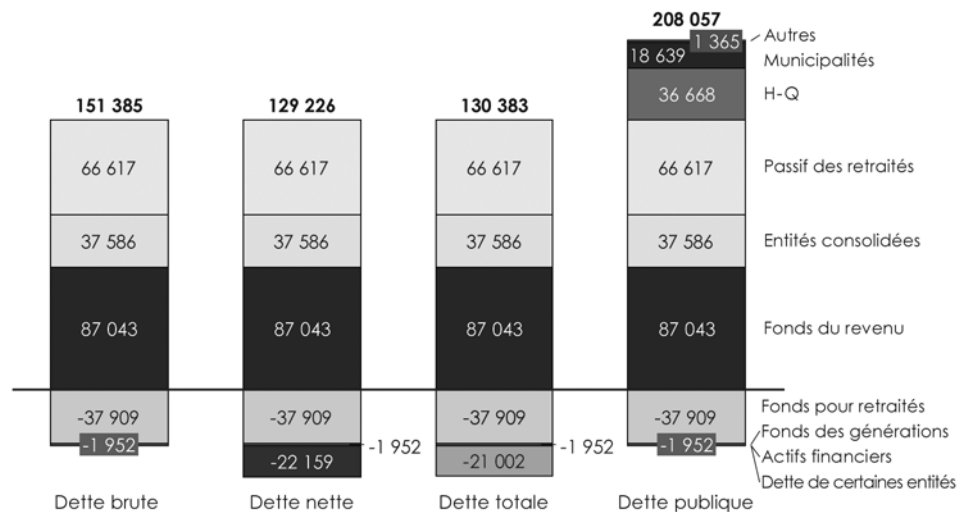
TYPE DE DETTE	EN MILLIONS DE \$	EN % DU PIB	EN % DE LA DETTE BRUTE
Directe consolidée	124 629	41%	82%
Brute	151 385	50%	100%
Totale	130 383	43%	86%
Nette	129 226	43%	85%
Publique	208 057	69%	137%
Emprunts long terme (SEC 18K)	181 456	60%	119%

Sources : Finances Québec, La dette du gouvernement du Québec, février 2010; analyse SECOR (le PIB de référence est celui de 2008 au prix du marché).

Les différences entre les divers niveaux de dette sont expliquées dans le graphique suivant.

#### LES 4 MANIÈRES DE VOIR LA DETTE DU QUÉBEC

(31 MARS 2009)



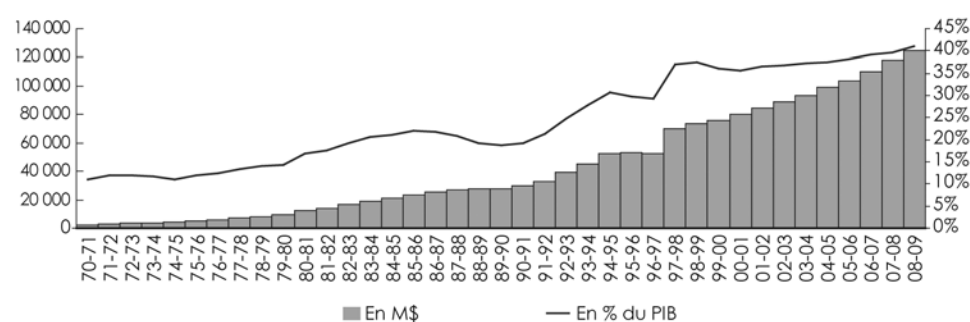
La part de la dette dans le PIB oscille entre 41 et 69 %. Pour se comparer valablement avec des études internationales, il faut retenir le concept de dette publique en lui soustrayant le montant d'Hydro-Québec (36 668), soit un montant de dette publique de 171 389 millions de dollars, soit 60,72 % du PIB 2008.

## La dette directe consolidée n'a fait que croître depuis 1970

La dette consolidée nous semble le meilleur indicateur de suivi, car elle donne le montant des emprunts réellement effectués sur les marchés. Les autres éléments qui font passer de la dette consolidée à la dette brute sont des engagements futurs, dont d'ailleurs une partie est provisionnée, parfois avec un déficit actuariel comme pour les fonds de retraite, et même certains sont des actifs confiés à des gestionnaires, comme la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Comme le montre le graphique ci-après, cette dette directe consolidée n'a fait qu'augmenter en valeur et en pourcentage du PIB depuis le début des années 1970.

### ÉVOLUTION DE LA DETTE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Le Québec a donc dû équilibrer son budget par la dette.

Depuis de nombreuses années, le Québec a dû faire appel à la dette pour équilibrer son budget et financer des investissements. La trajectoire de l'évolution de la dette n'est toutefois pas très différente de celle de la plupart des pays de l'OCDE, donc des économies développées.

## L'APPRÉCIATION DE LA DETTE NE SE LIMITE PAS AU POURCENTAGE DU PIB

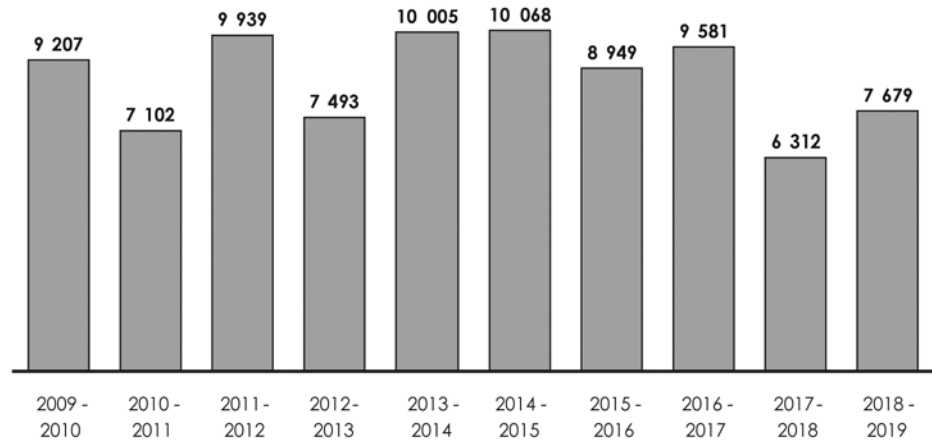
Le pourcentage du PIB ne suffit pas pour apprécier la situation de la dette publique. Il existe aussi des paramètres liés à la gestion de la dette et à l'évaluation des marchés financiers.

### L'échéancier de la dette

La mesure de la dette en pourcentage du PIB suppose implicitement que la dette est remboursée dans l'année. C'est évidemment faux, puisque la dette est étalée dans le temps et même sur une très longue période.

L'échéance moyenne de la dette est de 10,9 ans<sup>154</sup>. Le graphique suivant donne les échéances entre 2009-2010 et 2018-2019.

**ÉCHÉANCIER DE LA DETTE AU 31 MARS 2009<sup>P</sup>**  
(EN MILLIONS DE DOLLARS)



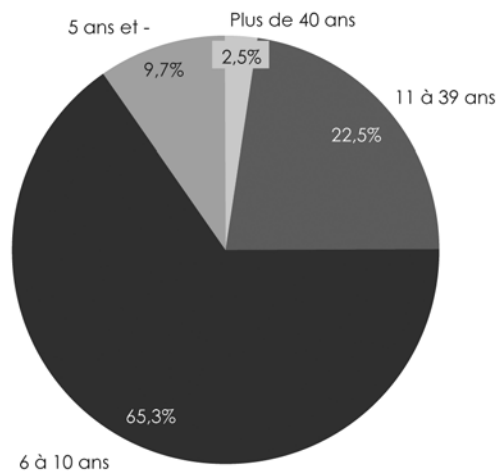
*P : Résultats préliminaires.*

*Note : Dette directe du fonds consolidé du revenu, dette encourue pour effectuer des avances au Fonds de financement et dette de Financement-Québec.*

Bien que montrant des hauts et des bas, l'échéancier de la dette est stable. En fait, chaque Québécois porte pour les 10 prochaines années un montant à rembourser de 1 419 \$/an.

En 2008-2009, le quart des emprunts a une échéance de plus de 11 ans et près des deux tiers, de plus de 5 ans.

**EMPRUNTS 2008-2009 PAR ÉCHÉANCE**



**La diversification de la dette**

**La gestion par devise**

La majorité de la dette québécoise est libellée en dollars canadiens, soit 75,9 % avant gestion du risque de change et 93,1 % après prise en compte des contrats d'échanges de devises et de taux. Cette gestion a par contre un corollaire, celui de faire glisser la structure de la dette vers une part plus grande à taux variable (les emprunts à taux variable passent en proportion de 13,1 % à 35 %).

## LA RÉPARTITION DE LA DETTE PAR DEVISE AU 31 MARS 2009

	AVANT CONTRATS DE TAUX	APRÈS CONTRATS DE TAUX
Dollars canadiens	75,9	93,1
Dollars US	10,7	1,4
Euros	7,6	2,1
Yen	3,6	1,3
Franc suisse	1,4	2,1
Autres devises	0,8	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Ministère des Finances, Québec, rapport annuel de gestion 2008-2009.

### La gestion des instruments financiers

La plus grande partie des emprunts du gouvernement se fait sous la forme d'émissions publiques liquides.

### La perception du Québec sur les marchés financiers

Le Québec reçoit des cotes de cinq agences internationales qui sont stables et élevées.

## LA COTE DE CRÉDIT DU QUÉBEC EN 2009

AGENCE	COTE	PERSPECTIVE	CONFIRMATION
Moody's	Aa2	Stable (avait augmenté en 2006)	15 juillet 2009
Standard & Poor's	A+	Stable	2 septembre 2009
Fitch	AA-	Stable	15 mai 2009
DBRS	A(high)	Stable (avait augmenté en 2006)	19 juin 2009
JCR	AA+	Stable	28 août 2009

En règle générale, les émissions du Québec trouvent un écho favorable dans la presse spécialisée et auprès des souscripteurs. Ainsi, pour son émission d'avril 2009 en euros, les demandes ont été de 2 milliards pour un montant émis de 1,5 milliard.

Dans le cadre des accords de Bâle II, les autorités de réglementation peuvent accorder un coefficient de pondération de risque de 0 %. À ce jour, 15 pays l'ont fait, dont la France, la Finlande et la Suède.

## COMPARAISONS INTERNATIONALES

Des comparaisons assez fiables sont produites par des organismes comme l'OCDE. Elles sont fiables au niveau des pays, mais ne le sont pas pour des entités fédérées comme le Québec. Dans les comparaisons internationales, la dette des entités fédérées est incluse dans la dette totale du Canada (comme fédération).

### Comparaison pancanadienne

La comparaison reste limitée, car il n'existe pas de normes canadiennes sur le calcul et le concept de dettes publiques<sup>155</sup>. En annexe 2, on trouve un tableau qui consolide les différentes dettes publiques canadiennes<sup>156</sup>.

155 La dette du gouvernement du Québec, février 2010, page 26.

156 La dette du gouvernement du Québec, février 2010.

Le Canada étant un État fédéral, pour mesurer la dette du pays, il est nécessaire de mesurer la somme des dettes de l'État fédéral et la somme des dettes provinciales.

Au Canada, la dette totale brute du pays se chiffre à plus de 1 140 milliards de dollars, et elle s'analyse sommairement comme suit.

### LA DETTE CANADIENNE AU 31 MARS 2009

(EN MILLIONS DE \$)

TYPE DE DETTE	TOTAL	FÉDÉRAL	PROVINCIAL
Brute	1 140 205	704 240	435 965
Nette	845 989	525 213	320 776
Déficits accumulés	641 892	463 710	1 781 782

*Note : On rappellera que les déficits alimentent la dette, mais ne sont pas la dette.*

*Source : Finances Québec, La dette du gouvernement du Québec, tableau 10, page 26, février 2010.*

Le fardeau de la dette brute par Canadien est donc de 33 740 \$. Comme mentionné précédemment, pour le Québec, il faut être prudent : ce chiffre peut frapper les esprits, mais il n'est pas réaliste. La dette consolidée canadienne est, elle aussi, étalée dans le temps.

La structure la plus endettée au Canada est le gouvernement fédéral. Mais quel que soit le type de dette envisagée, le Québec ne se positionne jamais bien dans le classement interprovincial.

### PART DE LA DETTE DU QUÉBEC DANS LE TOTAL CANADA

(MARS 2009)

TYPE DE DETTE	MONTANT	EN % DU TOTAL	CLASSEMENT
Brute	151 385	13,3	Dernière
Nette	129 226	15,3	Dernière
Déficits accumulés	98 459	15,3	Dernière

*Note : Le classement fait référence au rang parmi les 10 provinces, la mesure est le % du PIB.*

*Source : Finances Québec, La dette du gouvernement du Québec, tableau 10, page 26, février 2010.*

### Comparaison internationale

Pour se comparer internationalement, il faut non pas faire descendre la dette fédérale dans les États fédérés, mais apprécier la dette globale, tous niveaux de gouvernement confondus. C'est la méthode utilisée par l'Union européenne et l'OCDE. *Faire descendre la dette fédérale vers les États fédérés n'est pas une méthode pratiquée par les organismes internationaux.* Certaines agences de notation et des études québécoises le font et associent un classement du Québec dans le palmarès international. Ceci n'a pas grand sens car, pour avoir une réelle idée du classement, il faudrait « déconstruire » ainsi toutes les fédérations pour se comparer valablement.

Le Canada se positionne ainsi selon les données de l'OCDE :

### LA DETTE PUBLIQUE DANS DIVERS PAYS – OCDE

(1989-2008 EN % DU PIB)

	2008	1989
Japon	172,1	68,2
Italie	112,9	95,5
Grèce	100,8	101,6
Belgique	92,2	121,9
TOTAL OCDE	79,6	57,1
États-Unis	70,0	61,4
Canada	62,9	72,2
France	75,7	38,9
Suède	44,5	50,1
Finlande	39,6	16,5

Source : OCDE, 12 <http://dx.doi.org/10.1787/708350653478>

La dette publique de l'OCDE couvre les administrations publiques, nationales et locales. C'est l'équivalent de la dette publique publiée par le gouvernement du Québec, moins la dette d'Hydro-Québec.

En pourcentage du PIB, dans l'ensemble de l'OCDE, la dette a bondi de près de 20 points depuis 1989. Les tendances sont divergentes toutefois, des pays ont baissé leur pourcentage alors que d'autres l'ont presque doublé, comme la France et la Finlande. Les chiffres futurs devraient annoncer des détériorations à cause du creusement des déficits publics et des baisses des PIB (effet plus mécanique que réel).

L'Union européenne mesure aussi la dette publique des États selon des critères proches de ceux de l'OCDE (dette dite SME<sup>157</sup>). Les critères de convergence de l'euro donnent une dette de 60 % du PIB maximum. La plupart des pays sont actuellement loin de cet objectif.

### Comparaison avec des entités fédérées

Comparer le Québec avec des États nationaux a donc peu de sens. On peut le faire avec des entités fédérées comme les États américains, cela donne les chiffres suivants :

### MONTANT DE LA DETTE (ÉTAT ET ADMINISTRATIONS LOCALES) 2007

(EN MILLIARDS DE DOLLARS US)

	COURT TERME	LONG TERME	TOTAL
Massachusetts	1 475	88 165	89 640
Minnesota	528	38 182	38 710

Note : La dette comprend la dette de l'État et des autorités locales.

Source : US Census Bureau - Table 1. State and Local Government Finances by Level of Government and by State: 2006-07.

Le poids de la dette dans le PIB donne les résultats suivants :

**POIDS DE LA DETTE DANS LE PIB - 2007**  
(EN MILLIARDS DE DOLLARS US)

EN MILLIARDS DE DOLLARS US	DETTE	PIB	RATIO
Massachussetts	89 640	337 570	26,55%
Minnesota	38 710	244 546	15,83%

*Note : La dette comprend la dette de l'État et des autorités locales.*

*Source : US Census Bureau - Table 1. State and Local Government Finances by Level of Government and by State: 2006-07.*

On peut aussi analyser le coût du service de la dette des deux États américains.

**MONTANT DU SERVICE DE LA DETTE (ÉTAT ET ADMINISTRATIONS LOCALES) 2007**  
(EN MILLIARDS DE DOLLARS US)

	INTÉRÊTS	DÉPENSES TOTALES	INTÉRÊT EN % DES DÉPENSES
Massachussetts	4 354	64 312	6,77
Minnesota	1 692	47 221	3,58

*Note : Sont inclus les intérêts de l'État et des autorités locales.*

*Source : US Census Bureau - Table 1. State and Local Government Finances by Level of Government and by State: 2006-07.*

On peut aussi se comparer à une entité fédérée (non retenue parmi nos références, mais qui se compare bien au Québec) : la Catalogne. En effet, la Généralité de Catalogne assume à peu près le même type de structure de dépenses que le gouvernement du Québec<sup>158</sup> :

- Santé 31,1%
- Éducation 17,2%
- Intérêts 5,4%.

La dette de la Catalogne au 30 septembre 2009 était de 32,104 milliards d'euros (c'est la dette publique au sens de la norme européenne SEC, proche du concept de l'OCDE), soit 14,80 % du PIB.

## PERSPECTIVES ET ÉVOLUTION

### DÉFICITS ACCRUS ET CROISSANCE DE LA DETTE

#### Des déficits accrus

À cause des plans de relance de l'économie, toutes les juridictions dans le monde ont des déficits budgétaires accrus, sauf les petites juridictions bénéficiant d'une rente énergétique. Le Québec ne fait pas exception à cette tendance d'alourdissement des déficits.

Le dernier profil financier en date du 30 mars 2010 prévoit des déficits jusqu'en 2012-2013, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

#### DÉFICITS PRÉVUS DU QUÉBEC – 2009-2013

(EN MILLIARDS DE \$)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Montant	4,3	4,5	2,9	1,2
En % du PIB	1,4	1,4	0,9	0,4

Source : Profil financier 2010-2011, 30 mars 2010.

#### Croissance de la dette

La dette devrait donc mécaniquement augmenter de 12,9 milliards de dollars lors des quatre prochains exercices.

En fait, le programme de financement du gouvernement annonce les données suivantes :

#### PROGRAMME DE FINANCEMENT 2008-2009 / 2011-2012

(EN MILLIONS DE \$)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Fonds consolidé du revenu	9 300	9 742	4 936	10 357
Fonds de financement	1 439	2 415	4 500	4 000
Financement-Québec	2 675	3 318	3 500	3 500
TOTAL	13 414	15 475	12 936	17 857
Dont remboursement d'emprunts	4 549	6 205	3 658	6 307
Financement par anticipation	8 161	3 855	-	-

Source : Le profil financier aujourd'hui, 30 mars 2010.

La dette va donc aller en augmentant, bien au-delà des déficits accumulés.

### MESURES DE CONTRÔLE DES DÉFICITS ET DE LA DETTE

#### Contrôle des déficits

Le gouvernement envisage un retour à l'équilibre en 2013-2014. Son plan prévoit un contrôle des dépenses et une hausse des revenus autonomes.

Les mesures de contrôle des dépenses sont essentiellement un gel de la masse salariale, une réduction des dépenses administratives de 10 %, des révisions et examens des programmes, et fusion ou abolition d'organismes.

Les mesures de croissance des revenus sont essentiellement une pression sur les bénéfices des sociétés d'État, la lutte contre l'évasion fiscale, une hausse de la TVQ, une contribution santé, une hausse de la taxe sur les carburants, une augmentation temporaire de la taxe compensatoire des institutions financières.

### **Réduction de la dette**

Elle se concentre sur le Fonds des générations qui restera alimenté par les redevances hydrauliques et bénéficierait des augmentations du prix de l'électricité.

Le gouvernement prévoit aussi des seuils de réduction de la dette, le ratio représentant les déficits cumulés devrait être de 17 % du PIB en 2026 (échéance lointaine) et celui de la dette brute, de 45 % en 2026.

## ANNEXE – ANALYSE DES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE DETTE ET DE LEURS COMPOSANTES

	DONNÉES	PASSIFS	ACTIFS	DETTE BRUTE	DETTE TOTALE	DETTE NETTE	DETTE PUBLIQUE	DETTE 18K
<b>TOTAL</b>		212 073	114 047	151 385	130 383	129 226	208 057	181 456
PIB 2008 en dollars courants en % dette brute	302 225	70,17%	37,74%	50,09%	43,14%	42,76%	68,84%	60,04%
				100,00%	86,13%	85,36%	137,44%	119,86%
éléments financiers	22 159	20 827	43 419			-22 159		
éléments non financiers	30 767		30 767					
emprunts long terme du gouvernement	124 837							124 837
emprunts long terme pour entreprise du gouvernement	224							224
dette directe consolidée								
dette directe du fonds consolidé du revenu	87 043	87 043		87 043	87 043	87 043	87 043	
dette des entités consolidées	37 586	37 586		37 586	37 586	37 586	37 586	
passif des régimes de retraite :								
passif brut des régimes de retraite (RREGOP)	35 631	35 631		35 631	35 631	35 631	35 631	
passif brut régime de retraite encadrement (RRPE)	7 924	7 924		7 924	7 924	7 924	7 924	
passif brut (autres régimes)	21 948	21 948		21 948	21 948	21 948	21 948	
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	36 025		36 025	-36 025	-36 025	-36 025	-36 025	
autres actifs des régimes de retraite	829		829	-829	-829	-829	-829	
congés de maladie accumulés	717	717		717	717	717	717	
régime de rentes des survivants	397	397		397	397	397	397	
fonds des congés de maladie accumulés	616		616	-616	-616	-616	-616	
fonds du régime de rente des survivants	439		439	-439	-439	-439	-439	
Fonds des générations	1 952		1 952	-1 952	-1 952	-1 952	-1 952	
dette de Financement Québec	14 356				-14 356			
dette de la Corporation d'hébergement du Québec	2 371				-2 371			
dette de la Société québécoise d'assainissement des eaux	2 356				-2 356			
dette de l'immobilière SHQ	1 919				-1 919			
dette d'Hydro-Québec	36 668						36 668	36 668
dettes des municipalités	18 639						18 639	18 639
réseaux de la santé et de l'éducation	931						931	
autres entreprises du gouvernement	434						434	
dettes des autres institutions								1 088
<b>sous-total dettes exclues de la dette totale</b>					<b>-21 002</b>			
<b>écart actif passif</b>	<b>98 026</b>	<b>212 073</b>	<b>114 047</b>					
<b>dette des déficits cumulés (page 3)</b>	<b>98 459</b>							
<b>écart</b>	<b>-433</b>							
<b>réserve de stabilisation</b>	<b>432</b>							
<b>chiffres page 3</b>		<b>182 758</b>	<b>84 299</b>					
<b>écart avec analyse SECOR</b>		<b>29 315</b>	<b>29 748</b>					

Source : La dette du gouvernement du Québec, février 2010.

## ANNEXE – STRUCTURE ET POIDS DE LA DETTE FÉDÉRALE ET PROVINCIALE AU CANADA (PAR PALIER DE GOUVERNEMENT)

(en millions de dollars)	CANADA	Fédéral	QC	ONT	CB	ALB	NB	TNL	MAN	SASK	NE	IPE	Provincial
<b>Dettes brutes</b>	<b>1 140 205</b>	<b>704 240</b>	<b>151 385</b>	<b>177 229</b>	<b>39 473</b>	<b>12 386</b>	<b>7 263</b>	<b>9 929</b>	<b>14 449</b>	<b>10 689</b>	<b>12 013</b>	<b>1 149</b>	<b>435 965</b>
en % du PIB	71,2%	44,0%	49,9%	30,1%	19,8%	4,2%	26,6%	31,6%	28,4%	16,6%	35,1%	24,4%	27,3%
en % de la dette totale CANADA	100	61,8%	13,3%	15,5%	3,5%	1,1%	0,6%	0,9%	1,3%	0,9%	1,1%	0,1%	38,2%
<b>Dettes nettes</b>	<b>845 989</b>	<b>525 213</b>	<b>129 226</b>	<b>153 325</b>	<b>24 540</b>	<b>-30 426</b>	<b>7 388</b>	<b>7 968</b>	<b>11 498</b>	<b>3 524</b>	<b>12 324</b>	<b>1 409</b>	<b>32 0776</b>
en % du PIB	52,9%	32,8%	42,6%	26,1%	12,3%	-10,4%	27,1%	25,3%	22,6%	5,5%	36,0%	29,9%	20,1%
en % de la dette nette totale CANADA		62,1%	15,3%	18,1%	2,9%	-3,6%	0,9%	0,9%	1,4%	0,4%	1,5%	0,2%	37,9%
en % de la dette brute	74,2%	74,6%	85,4%	86,5%	62,2%	-245,6%	101,7%	80,2%	79,6%	33,0%	102,6%	122,6%	73,6%
<b>Déficits accumulés</b>	<b>641 892</b>	<b>463 710</b>	<b>98 459</b>	<b>113 238</b>	<b>-6 919</b>	<b>-46 274</b>	<b>1 709</b>	<b>5 502</b>	<b>4 904</b>	<b>-1 397</b>	<b>8 167</b>	<b>793</b>	<b>178 182</b>
en % du PIB	40,1%	29,0%	32,5%	19,2%	-3,5%	-15,7%	6,3%	17,5%	9,6%	-2,2%	23,9%	16,8%	11,1%
en % des déficits accumulés CANADA		72,2%	15,3%	17,6%	-1,1%	-7,2%	0,3%	0,9%	0,8%	-0,2%	1,3%	0,1%	27,8%
en % de la dette brute	56,3%	65,8%	65,0%	63,9%	-17,5%	-373,6%	23,5%	55,4%	33,9%	-13,1%	68,0%	69,0%	40,9%
<b>Population au 1er juillet (milliers)</b>	<b>33 739,9</b>	<b>33 739,9</b>	<b>7 828,9</b>	<b>13 069,2</b>	<b>4 455,2</b>	<b>3 687,7</b>	<b>749,5</b>	<b>508,9</b>	<b>1 222</b>	<b>1 030,1</b>	<b>938,2</b>	<b>141</b>	<b>33 630,7</b>
en % de la population totale CANADA			23,2%	38,7%	13,2%	10,9%	2,2%	1,5%	3,6%	3,1%	2,8%	0,4%	99,7%
dette brute par habitant	33 794 \$	20 873 \$	19 337 \$	13 561 \$	8 860 \$	3 359 \$	9 690 \$	19 511 \$	11 824 \$	10 377 \$	12 804 \$	8 149 \$	12 963 \$
dette brute par habitant fédéral et provincial	n.s.	n.s.	40 209 \$	34 433 \$	29 733 \$	24 231 \$	30 563 \$	40 383 \$	32 697 \$	31 249 \$	33 677 \$	29 022 \$	33 836 \$
<b>PIB de référence</b>	<b>1 600 545</b>	<b>1 600 545,5</b>	<b>303 376,8</b>	<b>588 800,7</b>	<b>199 358,6</b>	<b>294 904,8</b>	<b>27 304,5</b>	<b>31 420,9</b>	<b>50 876,8</b>	<b>64 391,6</b>	<b>34 225,1</b>	<b>4 709,0</b>	<b>1 599 368,578</b>
en % du total du PIB de référence			19,0%	36,8%	12,5%	18,4%	1,7%	2,0%	3,2%	4,0%	2,1%	0,3%	99,9%

Dette fédérale brute :													
(a) répartie au prorata du PIB			133 486	259 072	87 718	129 758	12 014	13 825	22 386	28 332	15 059	2 072	<b>703 722</b>
(b) répartie au prorata de la population			163 410	272 788	92 992	76 972	15 644	10 622	25 506	21 501	19 583	2 943	<b>701 961</b>
écart de méthode entre (a) et (b)			-29 924	-13 716	-5 274	52 786	-3 630	3 203	-3 121	6 831	-4 524	-871	

population : source StatCan, CANSIM, tableau 051-0001, 2009-11-30.

dette : la dette du Gouvernement du Québec, février 2010, tableau 10, page 26.